

Mybus lève 2,4 millions d'euros pour faciliter l'utilisation des transports en commun

MyBus permet aux usagers des transports en commun d'acheter et de valider leurs titres de transports dématérialisés depuis leur smartphone. La startup auvergnate accélère aujourd'hui avec la prise de participation d'EDF Pulse Croissance et de la Banque des Territoires.

Aujourd'hui, plus de 50 % des Français utilisent régulièrement les transports publics. Un chiffre, en croissance régulière, qui s'explique par l'élargissement des territoires couverts – plus 25 % entre 2014 et 2016, selon [l'édition 2018 de l'observatoire de la mobilité](#). Reste que les zones sont desservies par des centaines de réseaux de transports différents ayant chacun leur propre système billettique. Une complication pour les usagers qui effectuent des trajets combinant plusieurs réseaux ou simplement pour ceux amenés à se déplacer dans d'autres territoires que le leur.

Pour résoudre cet écueil, [Frédéric Pacotte](#) et [Franck Raynaud](#) ont lancé [MyBus](#) en 2016. Une solution « Made in Auvergne », qui a pour ambition de faciliter l'accès aux transports en commun ainsi qu'aux autres solutions de mobilité durable.

À lire aussi

MyBus dématérialise le ticket de transports en commun

Une application dédiée aux réseaux urbains de moins de 450 000 habitants

L'application mobile permet d'accéder à un guide horaire des lignes de transports en commun de très nombreuses agglomérations de moins de 450 000 habitants, de ne plus avoir à acheter des tickets papiers ou des cartes d'abonnement - et donc de ne plus faire la queue indéfiniment - en intégrant un titre de transport dématérialisé, d'être certain d'emprunter l'itinéraire le plus court ou qui nécessite le moins de marche, et de partager des informations - comme d'éventuelles perturbations - avec les autres utilisateurs de la plateforme.

Très adaptable, MyBus a vocation à être utilisée aussi bien sur les réseaux de transports en commun urbains, interurbains que scolaires. Une expérimentation en lien avec la région Auvergne Rhône-Alpes est d'ailleurs en cours sur le réseau scolaire de l'Allier.

L'application, primée en 2018 au CES de Las Vegas dans la catégorie « Smart

Cities », est déployable par les territoires sans nécessiter d'investissement. Les exploitants doivent seulement coller des QR-Codes à l'extérieur du véhicule ou à proximité des chauffeurs. En le « flashant » avec leurs smartphones, les voyageurs valident leur titre de transport. *« Nous ambitionnons de devenir leader dans la distribution de titres de transport sur smartphone. Notre stratégie d'ouverture et notre indépendance vis-à-vis des acteurs historiques du transport est l'une de nos forces pour jouer un rôle central sur le marché de la mobilité intelligente »*, détaille Frédéric Pacotte.

Une levée de 2,4 millions d'euros

Pour accélérer son développement en France, la startup vient de clore un tour de table de 2,4 millions d'euros auprès du groupe EDF, à travers sa pépinière de startups EDF Pulse Croissance, de la Banque des Territoires (groupe CDC), du fonds auvergnat Jeremie Innovation 2 - conseillé par Sofimac -, du Crédit Agricole Loire Haute-Loire et de deux business angels.

« Nous sommes heureux d'avoir réalisé cette première levée de fonds. Nous en sommes d'autant plus fiers que nos investisseurs sont aussi des partenaires stratégiques », se félicite Franck Raynaud. *« En plus de l'apport de capitaux, les ancrages territoriaux d'EDF et de la Banque des Territoires vont être d'une grande aide pour poursuivre le déploiement de notre offre en France. Nous pensons que c'est là le secret d'une alliance fructueuse »*, poursuit-il. Une certitude partagée par Michel Vanhaesbroucke, le directeur d'EDF Pulse Croissance, qui assure que *« dès à présent, MyBus pourra s'appuyer sur l'ancrage territorial du groupe EDF pour poursuivre son développement. »* Les investisseurs ont pris leur ticket, MyBus roule vers son développement.

Maddyness, partenaire média d'EDF